

## Motion présentée au Conseil d'Administration du 4 décembre 2012.

Les membres du Conseil d'Administration du Lycée Marcelin Berthelot de Pantin (93), demande que l'épreuve de compréhension orale en LVI et LVII prévue en février soit reportée en juin, à une date qui soit nationale, avec des professeurs examinateurs convoqués pour cette épreuve, qui doit être terminale, afin de préserver la neutralité et l'égalité entre les candidats au niveau national. Cette épreuve doit être un examen terminal. En l'état, cette épreuve n'est pas envisageable.

La motion est soumise au vote : 16 POUR et 3 NPP.